

# Mobilisation des salarié.es des Missions Locales de Bretagne, 14 novembre 2024

Aux camarades en responsabilité le 14 novembre

Si rien n'est fait, 2025 sera une année noire pour le réseau des Missions Locales en France, et particulièrement en Bretagne.

D'abord au niveau budgétaire.

Issu illégitimement des élections de juillet dernier, le Gouvernement Barnier poursuit l'œuvre de Le Maire avec l'approbation de Macron et promet un vaste plan d'austérité qui va toucher tous les secteurs qui concernent la vie des citoyens et citoyennes. Pas moins de 60 milliards de réductions de dépenses annoncées !<sup>1</sup> L'éducation nationale, les services de l'État, les collectivités territoriales, la Sécurité Sociale sont les plus durement touchés. Le budget du ministère du travail doit diminuer de 2,5 md€, soit 10% de ses dotations.

Pour ce qui concerne les Missions Locales, dans la loi de finances de 2024, les ML étaient dotées de 635,41 M€ en AE (autorisation d'engagement) et de 632,73 M€ en CP (crédit de paiement). Le PLF 2025 prévoit donc des réductions de -5,8 % en AE et de -22,2 % en CP pour le financement des missions locales. On évalue cet effet de trésorerie à une diminution sèche de 140 millions d'euros en 2025 !<sup>2</sup>

Une diminution de 5.8% au national, qui risque d'être plus forte encore pour la Bretagne, considérée comme mieux lotie, et dont la jeunesse est moins en difficulté que dans d'autres régions.

**Concrètement, la CGT ML de Bretagne craint dès 2025 une forte suppression de postes dans nos 18 structures, 17 ML et 1 ARML.**

Pour donner une idée, en avril 2024, l'État est revenu sur la promesse de 10 md€ de budget au niveau national. Sur ces 10 milliards d'euros, 1,1 milliard sont venus impacter le budget du ministère du travail, dont dépendent les ML. Les conséquences ont été immédiates : moins 60% des dotations pour le Pacea (dispositif d'aide financière aux jeunes) et rationnement du CEJ (Contrat d'engagement jeune) avec pour certaines Missions Locales de Bretagne des critères restrictifs pour empêcher les entrées. Le Gouvernement avait fanfaronné que c'était un nouveau droit ouvert aux jeunes. Illusion, action de communication, comme à son habitude. La réalité reste bien celle d'une politique qui n'a jamais été aussi dure pour les jeunes populaires de ce pays. Des actions de formation et d'accompagnement des publics les plus fragiles ont dû s'arrêter net. En 2024, à la suite de cette annonce, l'ARML Bretagne<sup>3</sup> a estimé à environ 40 postes qui pourraient être supprimés. Des départs « volontaires » et des non renouvellement de contrats ont effectivement eu lieu dans beaucoup de Missions Locales bretonnes.

---

<sup>1</sup> Voir Décryptage PLF – version 11 octobre de La CGT (note aux organisations)

<sup>2</sup> <https://blogs.alternatives-economiques.fr/abherve/2024/10/18/plf-2025-les-missions-locales-auront-moins-de-moyens-comme-les-jeunes-accompagnes-en-cej-ou-en-pacea>

<sup>3</sup> Association régionale des ML Bretagne. Courrier envoyé au Préfet de Région le 13 mai 2024

Enfin, les Missions Locales font partie du Service de l'Emploi (SPE) et à ce titre sont financées par la puissance publique. En Bretagne l'État abonde à hauteur de 51%, la Région 11%, les départements 7% et les communautés d'agglomération 18%. Or tous ces financeurs sont exsangues ! Ils vont devoir faire des choix cornéliens dans leurs subventions budgétaires. La Région Bretagne a semble-t-il déjà opté pour conditionner ses subventions aux Missions Locales 2025. Un conditionnement à partir de quels critères, pour quels montant, la CGT ML Bretagne ne le sait pas encore. Mais l'exemple de l'Île de France n'est pas pour nous rassurer <sup>4</sup>.

Ensuite au niveau du sens de nos métiers, de nos valeurs.

L'abandon brutal de la Garantie Jeune pour la mise en place électoraliste du CEJ en mars 2022 a marqué un coup dur pour les valeurs portées par les salarié.es des ML. Déjà, alors que les ML avaient le monopole de la mise en place des dispositifs jeunesse, l'État les a mises en concurrence avec Pôle Emploi. Les tensions entre professionnel.les et les incompréhensions du public ont été fréquentes. Ensuite parce que la nature même de ce « contrat », basée sur l'idéologie des devoirs avant les droits, oblige la personne accompagnée à justifier de 15 à 20 heures d'activités par semaine. Cette expérimentation, absolument pas évaluée, a servi de cheval de Troie à la Loi Plein Emploi où les ML vont s'engouffrer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ce contrôle des 15 à 20 heures d'activité a profondément modifié notre accompagnement en le transformant en contrôle permanent des jeunes. Notre temps disponible pour l'écoute et l'intelligence dans la relation de conseil a été percutée par les nécessités bureaucratique de saisies informatiques en tout genre et autre « reporting ». Plutôt que de faire d'emblée confiance au jeunes, le contrôle et la méfiance, instillés par les financeurs, ont pris le dessus. Depuis l'arrivée du CEJ, le sens originel de nos métiers n'est préservé que par la résistance des salarié.es à ces injonctions.

L'obligation d'inscription à France à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 d'une très grande partie des jeunes que nous accompagnons (jeunes en recherche d'emploi ou en contrat d'accompagnement, devenu quasiment obligatoire...) va nous faire perdre l'essence même de notre existence : l'accueil et l'accompagnement inconditionnel de tout jeune qui le souhaite vers la réalisation d'un projet de vie émancipé, c'est-à-dire indépendant et autonome.

Dorénavant, comme toute inscription passera par l'algorithme France Travail dès avril 2025, c'est cette dernière qui décidera qui pourra être inscrit.e ou non en Missions Locales !

**La CGT ML de Bretagne craint des réactions en chaîne sans fin pour nos postes et nos métiers.** Que va devenir l'intérêt du métier si nous n'avons plus de marge d'autonomie ? Que vont devenir les équipes « emploi » présentes dans chaque ML ? Que vont devenir les collègues des fonctions supports quand c'est la puissance de France Travail (communication, informatique, formation des salarié.es...) qui prendra progressivement et naturellement le contrôle, ne serait-ce que pour faire des économies ? Que va devenir notre public, coincé entre l'injonction à toujours prouver qu'il s'active, quel que soit son état, et l'autre injonction à travailler, coûte que coûte, quel que soit la nature de travail et des conditions de travail ? Enfin, quel financeur misera encore sur la qualité des accompagnements globaux des missions locales quand France Travail sera au final bien moins cher, même si ce n'est pas le même métier ? A avoir asséné que la mise à l'emploi est l'alpha et l'oméga de toute action publique, cette fin justifiera toute absence d'autres moyens...

---

<sup>4</sup> [Pécresse saborde les Missions Locales d'Île de France - Fédération des Organismes Sociaux - CGT](#)

La CGT ML de Bretagne se battra pour préserver le sens de nos métiers et la qualité de son exercice mais elle prévient : si rien n'est fait pour mettre les moyens en face, que ce soit pour les salarié.es que pour les jeunes, elle prédit un épuisement rapide des équipes, lassées de résister au rouleau compresseur France Travail, une vague de départs plus ou moins tonitruants par conflits de loyauté entre les valeurs de justice sociale et la réalité des tâches à effectuer. Elle prédit aussi de fortes frustrations des salarié.es des ML, emmené.es à effectuer peu ou prou les missions de FT sans en avoir le salaire et les promotions.

La CGT ML est très pessimiste sur l'avenir des Missions Locales en Bretagne et en France.

Mais elle n'est pas résignée, une autre suite est possible si :

- Nous mettons la pression sur les financeurs et en premier lieu l'État, ce qui pourrait changer la donne. Le PLF 2025 actuel ne doit pas être voté, la France n'a jamais aussi riche, elle peut faire d'autres choix politiques !
- Nous remettons l'UNML à sa place, celle d'un syndicat patronal à égalité avec les autres organisations syndicales et non d'une tête de réseau autoproclamée.
- On rebat les cartes du modèle économique des ML. La mise en route de l'Anaij (l'agence nationale pour l'accompagnement et l'insertion des jeunes doit être) doit être discutée dès maintenant !

Seule la mobilisation la plus massive et visible peut faire prendre conscience aux décideurs et politiques que l'heure est grave et que les Missions Locales peuvent définitivement disparaître.

DH.

Non développé, les difficultés du public jeune, mais nos témoignages vaudront mieux. Voir infra <sup>5</sup> et <sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> Synthèse : [Sondage-Santé-Synthese-resultat.pdf](#)

<sup>6</sup> Etude complète : [ORS Bretagne](#)